

20020605-0002a-r

LB

Atelier 3

**“Le Travailleur Social Acteur de Paix dans des contextes de
Guerre et de Violence”**

Séminaire INTERSOCIAL
du 5 au 7 juin 2000

Ecole Libanaise de Formation Sociale
Université Saint Joseph
Faculté des lettres et des sciences humaines

Intervention de Wadad Halwani
Représentante du comité des parents des personnes enlevées et disparues
au Liban.

Je voudrais commencer mon intervention par deux remarques:

1_ je ne suis pas une assistante sociale dans le sens professionnel du terme, mais plutôt une femme qui a cherché et cherche toujours à être citoyenne dans une patrie à la recherche du sens de la citoyenneté. Une femme que ses souffrances personnelles ont rendu sensible aux souffrances d'autrui et l'ont incitée à travailler avec eux comme je l'expliquerai plus tard.

2_ j'ai trois difficultés à parler de mon expérience :

1_ Difficulté de résumer presque 20 ans en 20 minutes

2_ Difficulté de parler objectivement d'une souffrance qui est toujours présente et de parler d'une histoire dont la fin n'est pas encore écrite.

3_ Difficulté de parler de soi, non seulement à cause de mon caractère mais aussi en raison des efforts déployés avec les familles des kidnappés et disparus pour assimiler la tragédie du groupe et pour ne pas s'enfermer dans ma propre tragédie.

Une parcelle de terrain nommée le Liban a vécu 20 ans de guerre, de plusieurs guerres en une seule : la guerre entre libanais, celle entre des étrangers et des libanais et celle des étrangers entre eux au Liban.

Des gens vivant au cœur d'un conflit dont ils étaient à la fois victimes et acteurs.

Est-il important de parler de la peur, des abris, des voitures piégées et des barrages militaires ! Est-il important de parler des franc-tireurs, du bombardement quotidien des quartiers résidentiels et des milliers de tués, de déplacés, d'handicapés qui ont tout perdu et qui ont erré dans les places!

Personne n'a échappé à cette guerre que ceux que le hasard a choisi.

Mais de tous les crimes, les plus cruels furent les opérations d'enlèvement exécutées par les combattants. En effet, des civils ont été enlevés sans autre motif que leur appartenance religieuse, politique ou leur lieu de résidence.

Nous avons vécu des années où toute personne différente est un ennemi, où tout ennemi est une cible qu'il faut éliminer.

L'été 1982, fut l'une des étapes les plus importantes de la guerre. L'armée israélienne a envahi le Liban, atteignant la capitale, l'a encerclée, et a chassé la résistance palestinienne de Beyrouth. Elle a imposé une réalité politique qui lui est favorable. Le président élu assassiné, l'armée envahit la capitale et commet les pires atrocités. Les massacres de Sabra et Chatila (deux camps palestiniens à Beyrouth) en sont l'exemple.

Non, Israël n'avait pas envahi la capitale, mais seulement, la partie ouest. Beyrouth (qui était le symbole de l'union de la patrie avant la guerre), était divisée en deux, depuis les premiers jours de cette guerre.

Nous vivions en 1982 dans ce qu'on appelait Beyrouth-ouest, dans la région de Ras el Nabeh, sur la ligne de démarcation, à quelques mètres de la zone opposée, c'est-à-dire ennemie. Ceux qui ont dépassé l'âge de 30 ou de 35 ans, se rappellent du sentiment qui s'est emparé de la plupart des gens à cette époque : la guerre va enfin s'arrêter, il va y avoir un vainqueur et tout est permis au vainqueur. Adnan Halwani, mon mari, faisait partie de centaines de gens qui ont oeuvré dès le début de la guerre à rejeter la violence, le crime et le fanatisme. Il avait ses convictions, son appartenance politique et il assumait des responsabilités politiques. Mais avant tout, il était une personne qui croit à la paix et qui rêve d'un pays sans fanatisme et d'un autre, différent sans être ennemi.

Lors de l'encercllement de Beyrouth, le seul souci de Adnan, fut de réduire les effets de cet encerclement sur les gens et de les aider à se procurer le pain et l'eau.

Adnan fut enlevé en plein jour, de la maison, en ma présence et celles de nos deux enfants, c'était le 24 septembre 1982, à 13 heures, nous étions entrain de nous préparer pour le déjeuner.

Alors, commença la recherche de Adnan, d'un bien aimé dont l'absence a détruit la paix d'une famille et sa sécurité, d'un bien aimé, dont l'enlèvement a ruiné sa propre paix, sa sécurité et sa liberté. J'ai frappé à toutes les portes, j'ai entendu beaucoup de promesses, de paroles de chagrin et regrets. D'un jour à l'autre, je me suis retrouvée à la recherche de tous ceux qui ont été enlevés et disparus durant la guerre. Je me suis retrouvée à la recherche d'une paix perdue pour des milliers de familles à qui on a enlevé un être aimé.

J'ai fait appel à ces familles, à travers une station de radio locale, pour nous rencontrer dans un lieu public. J'ai cru que j'allais rencontrer 3 ou 4 femmes qui vivaient une souffrance pareille à la mienne. J'ai été surprise par l'afflux de centaine de femmes et d'enfants à ce lieu, malgré la déclaration d'un état d'urgence qui interdisait les rassemblements.

C'est ainsi, qu'a commencé la cause des enlevés et disparus moins de deux mois après l'enlèvement de Adnan. Ces enlevés et disparus sont alors redevenus des êtres humains, avec des noms, des âges, des visages et des parents et non plus un statut ou un chiffre utilisé selon le bon vouloir des bazars politiques.

On s'est réuni, on a fait connaissance, venant de régions, de communautés et d'appartenances différentes, le malheur nous a uni. Notre but unique : La libération de tous les enlevés et disparus chez toutes les milices en conflit.

Nous avons fait des démarches quotidiennes faisant face aux dangers des balles et des bombes. On s'est rencontré, malgré la ligne de démarcation et les barrages, au moment où toute rencontre était considérée comme un crime par les criminels.

Beaucoup d'entre nous ont appris ainsi, à se rassembler, à écouter, à exprimer leur opinion et participer à la décision. Chacun de nous parlait de sa blessure pour rencontrer les blessures d'autrui, il dépassait ses sensibilités personnelles pour la cause commune. On recherchait notre propre paix mais aussi la Paix.

On a réclamé le retour de nos enlevés et la condamnation de tout enlèvement et crime. On a manifesté pacifiquement demandant aux responsables d'assumer leurs responsabilités. Nous nous sommes tournées vers les médias, les autorités spirituelles, les institutions publiques locales ou internationales. Nous avons rencontré les chefs de la guerre, sollicitant le reste de leur humanité. On n'a reçu que de fausses promesses.

La Paix fut déclarée en 1990. Le gouvernement reprit l'autorité, on ferma les dossiers, on publia une loi d'amnistie de tous les crimes de guerre. Ce fut un choc : nos aimés ne sont pas revenus et la paix déclarée ne nous a pas soulagée. Ils nous ont demandé, comme à tout le monde, d'oublier, de regarder l'avenir, de participer au chantier de la reconstruction.

De quelle paix parlent-ils ? Les souffrances et destructions des humains élaborées durant 20 ans de guerre sont -ils insignifiantes ?

Ils veulent construire un pays où les droits de l'homme sont moindre que les droits du plus petit animal dans les sociétés qui respectent la vie.

Où est notre paix ? Où est Adnan ? Où sont les 17000 enlevés et disparus ?

Notre mouvement a continué avec un nouveau mot d'ordre: « Nous avons le droit de savoir leur sort ». Seule la Vérité permet de se réconcilier avec soi, et nous prépare à pardonner et à se réconcilier avec autrui, l'ennemi d'hier.

On avait à affronter la négligence et le silence des responsables politiques parmi lesquels se trouvaient les chefs de la guerre eux même, et l'indifférence d'une société complète qui endure les frustrations de la paix et la crise économique à telle point qu'elle commence à regretter l'abondance qui existait durant les années de guerre.

Il n'était pas facile de continuer en présence d'un silence des Mass Média, et une sollicitation continuelle à ce que notre cause devienne une partie de l'Oubli général.

En 1995, poussée par notre pression continuelle, la loi N° 434 fut promulguée, offrant aux intéressés de déclarer le décès de leur proche disparu. Ainsi, l'état s'est retirée de ses responsabilités. Pilate s'est lavé les mains.

Nous Réclamons :

- 1- La constitution d'une commission officielle chargée de déterminer le sort des personnes enlevées ou disparues entre 1975 et 1990. Cette commission devra rendre publics les résultats de ses recherches dans un délai d'un an à partir de la date de sa constitution.
- 2- L'adoption d'un régime de protection sociale pour les parents des personnes enlevées ou disparues.
- 3- La proclamation du 13 Avril "journée nationale pour la Mémoire", et l'édification d'un monument symbolisant la personne enlevée, en hommage à toutes les victimes de la guerre, pour condamner ses crimes et ses conséquences

Nous n'avons jamais douté que la réalisation de nos demandes et revendications nécessite une solidarité de la population libanaise ; et qu'une cause de cette envergure relève de la responsabilité de toute une société.

Nous avons reçu dans les années passées, une empathie de la part de la société, qui n'a pas dépassé les expressions verbales. Nous ne savions pas, comment et par où commencer. Alors, on s'est mis à regrouper le nom et l'adresse de personnes qui ont exprimé un soutien à notre cause, on en a rassemblé des centaines. Nous avons organisé des dizaines de rencontres, dans certaines écoles, universités, assemblées et clubs jusqu'au moment où nos efforts ont donné un résultat après avoir failli désespérer.

Le 29 Octobre 1999, on a lancé de Beyrouth, avec les amis de notre comité, une campagne populaire : « Nous avons le droit de savoir ». Cette dernière a adopté les revendications de notre comité sans restriction, et s'est étendue à d'autres régions libanaises.

Plus de 200 établissements et associations de la société civile, ont adopté nos demandes. Nous avons commencé une nouvelle étape de mouvement de pression, qui comporte un ensemble d'activités dont : manifestation hebdomadaire devant le siège du conseil des ministres, des milliers de lettres adressées au président de la République ; en plus d'une campagne d'information et mobilisation par les mass média, et diverses autres actions.

90 jours après la première conférence de presse où on avait lancé la campagne, le premier ministre a proclamé l'arrêté 10/2000 en date du 21 / 1 / 2000 qui stipule la formation d'une commission officielle d'enquête pour l'investigation sur le sort de tous les enlevés et disparus.

Ainsi, 10 ans après l'arrêt de la guerre, l'état libanais reconnaît notre cause, la légitimité de nos demandes.

Après 18 ans de pression l'état libanais reconnaît le comité des parents de disparus comme représentant et porte parole de cette cause.

Ainsi, après 18 ans de recherche de la paix, la société civile représentée par une partie de ses associations et de ses individus, se mobilise, adopte et soutient notre cause, comme mouvement particulier portant les germes d'une paix aux familles atteints et à toute la société libanaise.

Aujourd'hui, notre soulagement est incomplet, nous attendons toujours le rapport de la commission officielle d'enquête et les résultats de son travail.

Nous attendons toujours la réalisation de toutes nos revendications.

Cependant un grand pas a été réalisé. Nous ne sommes plus seuls. Le rêve est devenu Espoir.

2002 06 05 - 0002 e-r

Construire la Paix est la plus dure des tâches.

Nous avons appris à surmonter la peur. Nous avons appris à faire face aux mensonges, à l'hypocrisie, à la connivence et au sentiment de solitude qui engendre le désespoir.

Nous avons appris à dépasser la duperie et le chantage, à dompter le fanatisme qui nous a touché comme tous les individus de cette société.

Nous avons appris à dompter la haine, la revanche et le désir de se venger de ceux qui ont causé notre malheur.

Nous avons appris à orienter notre pression et revendications vers ceux qui possèdent le pouvoir de régler notre problème.

Nous avons pu surmonter nos situations économiques dures, et affronter la pitié et l'indifférence à notre égard.

Nos sommes devenus plus forts, malgré ce que nous avons enduré de la tyrannie et de l'injustice durant la guerre et durant la paix.

Je rends hommage à Nayfeh Najjar qui a mis fin à sa vie de souffrance résultant de l'enlèvement de son enfant de 13 ans.

Je rends hommage à ceux qui sont décédés par la maladie, ou la vieillesse avant d'avoir su la vérité ou découvert le sort de leurs enfants ou proches enlevés.

A la mémoire de toutes ces personnes, j'adresse une pensée d'amour et de reconnaissance de la part d'une société qui se repose dans la Paix.

Que nous continuons à exister, à survivre et lutter est un miracle que nous avons créé par nous-même. C'est par l'amour que nous portons à nos enfants et petits enfants que nous avons pu inventer les moyens pour lutter et affronter la guerre, et tendre vers la paix, qui sera sans aucun doute atteinte, un jour.